

MOUVEMENT

VÉLO 

SYMPATHIQUE

Un programme de certification
pour les collectivités et les
organisations



Vélo Québec

LE VÉLO



SANTÉ



RENTABLE

VÉLO-BOULOT



PRODUCTIVITÉ



ABSENTÉISME

1/2 DE L'EXERCICE QUOTIDIEN

recommandé chez les enfants



COÛT D'ENTRETIEN MOINDRE



usure de la chaussée

**9600 VÉLOS
= 1 VOITURE**

ÉCONOMIE D'ESPACE



EFFICACE



ÉCOLO

5 KM EN MILIEU URBAIN



25 MINUTES (ou moins)

ON ÉVITE LE TRAFIC!



AUCUNE POLLUTION



TABLE DES MATIÈRES

- 4_Collectivité vélosympathique
- 6_Organisation vélosympathique
- 8_Démarche de certification
- 10_Grilles d'auto-évaluation



LA MAISON DES CYCLISTES
Vélo Québec 1251, rue Rachel Est, Montréal QC H2J 2J9

Photos : CHAIWATPHOTOS/shutterstock.com,
Antonio Guillem/shutterstock.com, Francis Vachon

LE MOUVEMENT VÉLOSYPATHIQUE : UN COUP DE PÉDALE DANS LA BONNE DIRECTION

Depuis une vingtaine d'années, l'usage du vélo est en croissance partout au Québec. Que ce soit pour voyager, s'amuser, se déplacer ou se tenir en forme, plus de la moitié des Québécois font du vélo. Si la popularité du vélo ne se dément pas, son usage comme moyen de transport demeure encore faible et mérite d'être davantage encouragé.

Pour favoriser la pratique du vélo dans la province, le Mouvement vélosympathique de Vélo Québec invite les collectivités et les organisations à faire du vélo une réelle option en matière de transport et de loisir pour tous. Il propose des outils et du soutien pour atteindre cet objectif et il reconnaît les actions prises en accordant une certification aux collectivités et organisations qui travaillent à favoriser la pratique du vélo.

Adhérer au Mouvement vélosympathique, c'est donner aux Québécois des milieux où il fait bon vivre, travailler et étudier !

Le Mouvement vélosympathique s'inspire du programme Bicycle Friendly America, créé en 1980 par The League of American Bicyclists et implanté en Ontario par Share the Road Cycling Coalition depuis 2010.

La marque de certification « vélosympathique » appartient à Vélo Québec Association.

COLLECTIVITÉ VÉLOSYPATHIQUE (MUNICIPALITÉS, MRC, ARRONDISSEMENTS)

Une collectivité vélosympathique est plus qu'un endroit formidable où faire du vélo : c'est un lieu vivant pour les résidents et les visiteurs ainsi qu'un endroit où il est intéressant de posséder une entreprise et d'investir.

Rendre la pratique du vélo sécuritaire et facile est une excellente façon d'améliorer la santé publique et la qualité de vie des citoyens de votre collectivité. En effet, en multipliant l'offre de transport, vous réduisez la congestion routière, augmentez la valeur des propriétés, favorisez la rétention des talents et améliorez la santé des individus tout en économisant des fonds publics !

Bref, une collectivité vélosympathique est un milieu de vie où les gens ne font pas qu'habiter et travailler, mais où ils s'épanouissent.





Une collectivité vélosympathique est une collectivité qui offre aux cyclistes des infrastructures sécuritaires et adéquates et dans laquelle on encourage les citoyens à faire du vélo comme moyen de transport ou comme loisir.

Dans une collectivité vélosympathique, l'administration municipale assume le rôle de leader dans le développement de la pratique cycliste et elle travaille en collaboration avec des partenaires locaux (communauté cycliste, commerçants et employeurs, groupes communautaires, institutions scolaires, forces de l'ordre, etc.) pour atteindre ses objectifs.

La collectivité vélosympathique aménage un réseau permettant aux cyclistes de cheminer de façon sécuritaire et efficace. Elle éduque les citoyens au partage de la route et les cyclistes à la pratique du vélo. Elle fait la promotion du vélo grâce à des campagnes et des événements et assure la sécurité des cyclistes par une application équitable des lois et règlements. De plus, les décisions qui s'y prennent visent à ce que tous les usagers de la route se sentent en sécurité, quels que soient leur âge, leurs aptitudes et leur moyen de transport. Enfin, elle dispose d'une vision pour développer la culture vélo.

ORGANISATION VÉLOSYPATHIQUE (ENTREPRISES, ÉTABLISSEMENTS)

Une organisation vélosympathique, c'est une organisation dans laquelle les employés et les étudiants sont plus alertes, ont une meilleure productivité et s'absentent moins souvent. C'est aussi une organisation où les employés et étudiants sont plus ponctuels, puisqu'en se rendant à vélo, ils peuvent facilement prévoir leur temps de déplacement et ne pas se soucier de la congestion automobile.

Une organisation vélosympathique économise argent et espace en remplaçant des stationnements pour voitures par des stationnements pour vélo.

Enfin, une organisation vélosympathique, c'est une organisation qui exprime sa responsabilité sociale à l'égard de la durabilité et des saines habitudes de vie en favorisant les déplacements actifs au détriment des déplacements en voiture, générateurs de GES.

En bref, promouvoir la pratique du vélo auprès de vos employés, clients ou étudiants fait de votre organisation un endroit où il est amusant, intéressant et stimulant de travailler, d'étudier ou de magasiner!





Les organisations vélosympathiques travaillent de concert avec les autorités locales pour favoriser les déplacements à vélo vers l'organisation et améliorer la pratique du vélo dans leurs villes.

En donnant accès à certaines installations, notamment des aires de stationnement pour vélos et des douches, les organisations vélosympathiques font en sorte qu'il est plus facile d'aller travailler ou étudier à vélo.

Les organisations vélosympathiques peuvent également offrir des incitatifs monétaires à leurs employés, participer au Mois du vélo ou à d'autres campagnes de promotion et proposer des sorties à vélo entre collègues.

Dans les entreprises et établissements vélosympathiques, le vélo fait partie intégrante de la culture organisationnelle. Les dirigeants ont une vision et des objectifs clairs pour favoriser la pratique du vélo et des ressources sont consacrées pour les atteindre.

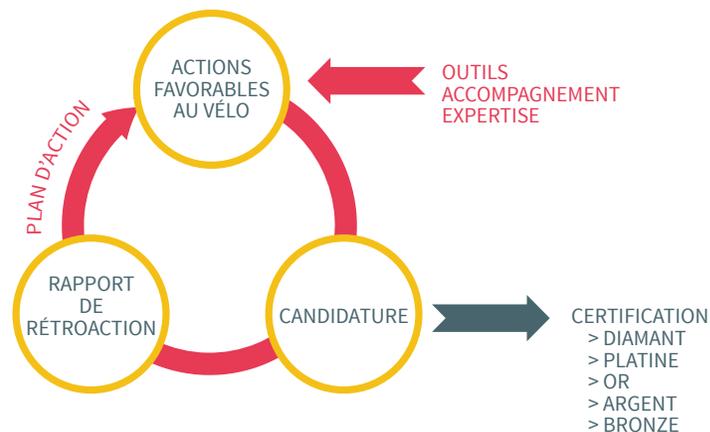
DÉMARCHE DE CERTIFICATION

UN PROCESSUS D'AMÉLIORATION CONTINUE

Si l'obtention d'une Certification vélosympathique met en lumière vos bons coups, la démarche pour l'obtenir est elle-même toute aussi importante.

En effet, que vous commenciez à réfléchir à la façon de mieux répondre aux besoins des cyclistes ou que vous y travailliez déjà depuis plusieurs années, le processus de certification permettra de faire le bilan de vos acquis et de déterminer les actions à prioriser pour l'avenir.

Remplir le formulaire de demande est une étape formatrice qui, jumelée à l'obtention du rapport détaillé remis en rétroaction à la demande, vous permettra d'établir un plan d'action pour poursuivre le développement de la culture vélo dans votre milieu.



AXES D'ÉVALUATION : LES 5 E

La Certification vélosympathique permet aux collectivités et organisations de mesurer leurs efforts pour favoriser la pratique du vélo en fonction de critères reconnus qui identifient les initiatives, programmes, politiques et projets contribuant à développer une solide culture vélo dans un milieu.

Le processus s'articule autour de cinq grands axes qui regroupent ces critères et sur lesquels une collectivité ou une organisation désirant favoriser le vélo doit intervenir.



ENVIRONNEMENT

Les aménagements et l'équipement qui permettent la pratique du vélo.



ENCADREMENT

Les règlements et programmes qui font en sorte que les automobilistes et les cyclistes doivent répondre de leurs actes.



ÉDUCATION

Les programmes qui assurent la sécurité et le confort des cyclistes et autres usagers de la route.



ÉVALUATION ET PLANIFICATION

Les processus qui indiquent un engagement à mesurer les résultats et à se doter de plans d'action.



ENCOURAGEMENT

Les mesures incitatives et de promotion qui invitent les gens à enfourcher leur vélo.

OBTENIR LA CERTIFICATION

Remplir le formulaire d'auto-évaluation
(pages 10 et 11)

Visiter le velosympathique.com

Obtenir un appui formel
(Résolution du conseil /
Lettre d'appui de la direction)

Remplir le formulaire de candidature

Inviter des cyclistes de votre
communauté à s'inscrire à la banque
d'évaluateurs locaux

Envoi, par Vélo Québec, du formulaire
d'évaluation aux évaluateurs locaux

Évaluation du dossier
par le comité de juges experts

Annonce des résultats
et remise des rapports de rétroaction

GRILLES D'AUTO-ÉVALUATION

COLLECTIVITÉ

Cochez chaque élément qui s'applique à votre collectivité

ENVIRONNEMENT

- Votre collectivité dispose d'un réseau cyclable étendu, continu et bien entretenu.
- Les aires de stationnement pour vélos sont suffisantes et facilement accessibles.
- Une politique contraint les autorités à tenir compte des besoins des cyclistes dans tous les types de projets routiers.

ÉDUCATION

- Un programme de transport actif scolaire est en vigueur dans l'ensemble de la collectivité.
- Il se donne des formations pour adultes consacrées à la pratique du vélo dans la collectivité.
- Votre collectivité sensibilise les automobilistes et les cyclistes à leurs droits et responsabilités en tant qu'usagers de la route.

ENCOURAGEMENT

- Une carte du réseau cyclable à jour est rendue disponible.
- Votre collectivité célèbre le vélo au cours du Mois du vélo, d'une journée ou d'une semaine vélo-boulot, ou de toute autre activité officielle de la sorte.
- D'importants événements ou randonnées cyclistes se tiennent dans votre collectivité.
- Un groupe défend les droits des cyclistes dans votre collectivité.

ENCADREMENT

- Les responsables de l'application de la loi reçoivent de la formation sur les droits et responsabilités de tous les usagers de la route.
- Votre collectivité compte des agents de la sécurité publique ou des policiers à vélo.
- Les cyclistes sont traités de façon équitable dans les règlements municipaux.

ÉVALUATION

- La collectivité dispose d'un plan ou d'un programme visant à réduire les accidents impliquant des automobilistes et des cyclistes.
- Votre collectivité dispose d'une politique vélo.
- Un comité consultatif se réunit régulièrement pour discuter des enjeux vélos.
- Votre collectivité compte un responsable de la question vélo dans l'administration municipale.

POINTAGE

0 à 8 éléments : Votre collectivité a vraisemblablement quelques améliorations à apporter avant de devenir une collectivité vélosympathique. Envoyez sans tarder votre demande afin de recevoir un rapport de rétroaction qui guidera votre collectivité dans ses démarches !

9 éléments et + : Vous êtes déjà bien parti ! Soumettez votre candidature et nous vous dirons ce que vous faites de bien et ce que vous pouvez améliorer.

ORGANISATION

Cochez chaque élément qui s'applique à votre organisation

ENVIRONNEMENT

- Votre organisation dispose d'aires de stationnement pour vélos.
- Il y a des douches sur place et elles sont mises gratuitement à la disposition des employés/étudiants.
- Votre organisation est aisément accessible à vélo.

ÉDUCATION

- Votre organisation propose des formations cyclistes.
- Des outils de sensibilisation à la pratique du vélo sont régulièrement mis à la disposition des employés/étudiants.

ENCOURAGEMENT

- Votre organisation propose des mesures incitatives à ses employés/étudiants pour les encourager à se déplacer à vélo.
- Votre organisation collabore avec des organismes locaux afin de développer une collectivité plus favorable au vélo.
- Votre organisation soutient une équipe ou un club cycliste.

ENCADREMENT

- Votre organisation met en place un programme ou une campagne de prévention du vol de vélo.

ÉVALUATION

- Votre organisation compte un coordonnateur vélo (à temps plein, à temps partiel ou bénévole) qui fait la promotion de la pratique du vélo.
- Votre organisation se fixe des objectifs annuels afin d'augmenter la pratique cycliste.

POINTAGE

0 à 5 éléments : Votre organisation a quelques améliorations à apporter avant de devenir une organisation vélosympathique. Envoyez sans tarder votre demande afin de recevoir un rapport de rétroaction qui guidera votre organisation dans ses démarches !

6 éléments et + : Vous êtes bien parti. Soumettez votre candidature et nous vous dirons ce que vous faites de bien et ce que vous pouvez améliorer.



LE MOUVEMENT VÉLOSYPATHIQUE EST UNE INITIATIVE DE **VÉLO QUÉBEC**
INSPIRÉE PAR LE PROGRAMME BICYCLE FRIENDLY AMERICA DE
THE LEAGUE OF AMERICAN BICYCLISTS ET PAR LE PROGRAMME BICYCLE
FRIENDLY COMMUNITIES DE **SHARE THE ROAD CYCLING COALITION**.



Pour plus d'informations et pour déposer
une candidature : velosympathique.com



Le Mouvement vélosympathique est un projet financé par le Fonds vert dans le cadre d'Action-Climat Québec, un programme du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques découlant du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques.



Le Mouvement vélosympathique est une initiative de Vélo Québec, rendue possible grâce au soutien et à l'appui financier de Québec en Forme.